



**MUNICIPALITE DE LONAY**

## **RAPPORT DE GESTION 2013**

**Municipalité in corpore**

Lonay, le 5 mai 2014

## **Préavis No 5 / 2014**

# **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2013**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 90 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 4 avril 2006, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion pour l'année 2013.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité sont déposés séparément.

## Table des matières

Conseil communal .....	5
<i>Composition</i> .....	5
<i>Mutations</i> .....	5
<i>Séances</i> .....	6
<i>Votations</i> .....	6
Municipalité .....	9
<i>Répartition des dicastères</i> .....	9
<i>Activités</i> .....	9
<i>Objectifs 2011-2016</i> .....	9
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi	
Comité directeur .....	11
<i>Appréciation générale</i> .....	11
<i>Principaux dossiers traités</i> .....	11
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i> .....	12
<i>Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM</i> .....	12
<i>Personnel</i> .....	13
<i>Administration générale</i> .....	14
<i>Finances</i> .....	18
<i>Sociétés locales</i> .....	18
<i>Aménagement du territoire, urbanisme</i> .....	19
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes .....	21
<i>Appréciation générale</i> .....	21
<i>Principaux dossiers traités</i> .....	21
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i> .....	21
<i>Ecoles</i> .....	21
<i>Œuvres sociales</i> .....	23
<i>Eclairage public</i> .....	24
<i>Eglises &amp; cultes</i> .....	25
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie .....	27
<i>Appréciation générale</i> .....	27
<i>Principaux dossiers traités</i> .....	27
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i> .....	27
<i>Bâtiments</i> .....	27
<i>Voirie</i> .....	29
<i>Domaines</i> .....	29
<i>Cimetière</i> .....	30
<i>Déchèterie</i> .....	30
Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures .....	32
<i>Appréciation générale</i> .....	32
<i>Principaux dossiers traités</i> .....	32
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i> .....	32
<i>Transports publics</i> .....	32
<i>Police</i> .....	33
<i>SDIS Morget</i> .....	33
<i>Police des constructions</i> .....	34

Section V : Canalisations – Epuration – Routes et signalisation – PCI délégué.....	35
<i>Appréciation générale</i> .....	35
<i>Principaux dossiers traités</i> .....	35
<i>Dossiers ouverts et perspectives d'action</i> .....	35
<i>Canalisations - épuration</i> .....	35
<i>Routes</i> .....	36
<i>Protection civile District Morges</i> .....	37
Préavis .....	38
<i>Préavis bouclés</i> .....	38
<i>Préavis en cours</i> .....	38
Conclusions générales.....	39
Lexique des abréviations .....	40

<b>Impressum</b>	
Créé le:	4.03.2013
Version:	1.0
Dernière modification:	5.05.2014
Auteur:	Régis Joly
N° du projet:	
Répertoire/Fichier:	D:\Lonay\102 Municipalité\102.02 Préavis et rapports mun\2014\Rapport gestion\Rapport de gestion 2013_v2.docx
Nombre de pages:	40 (y compris page de titre et table des matières)

# Conseil communal

## Composition

### Bureau

Président	M. Michel FONTANA ( <i>jusqu'au 30.06.</i> ) M. Jean-Pierre PINAZZA ( <i>dès le 1.07.2013</i> )
Vice-Président	M. Jean-Pierre PINAZZA ( <i>jusqu'au 30.06.</i> ) M. Michel FONTANA ( <i>dès le 1.07.2013</i> )
Scrutateurs	MM. Gérald NICATY et Marc SCHMIDT
Scrutateurs-suppléants	Mme Elisabeth MOREROD et M. Jean-François CROISIER
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

### Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Madame DUTOIT SCHEUNER Priska	Monsieur NICATY Gérald
Monsieur BARDELLONI Michel	Monsieur EICHENBERGER Pierre	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur BERGIEN Charles	Madame EPINEY Nathalie	Monsieur PETRUZZIELLO Felice
Madame BISCHOFF Anne-France	Monsieur FONTANA Michel	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur BONZON François	Monsieur FREY Philippe	Monsieur RIEDO Pedro Juan
Monsieur BORBOEN Michel	Monsieur FURER Yves	Monsieur RIVA Fabio
Madame BOURGEA Florence	Monsieur GALLAND Antoine	Madame SANSON Laurence
Madame BROCQUEVILLE DIAW Ruth	Monsieur GASSER Steve	Monsieur SAY Olderick
Monsieur CAMPICHE Philippe	Monsieur GIEZENDANNER Luc	Monsieur SCHMIDT Marc
Monsieur CAPRE Raymond	Madame GLOOR Heidi	Monsieur SICKENBERG Michael
Monsieur CONUS Christian	Madame GUILLIN Anne	Madame SORDET Maryline
Monsieur CONUS Michel	Madame KALTENRIEDER Valérie	Madame STUCKER Dominique
Monsieur CROISIER Jean-François	Monsieur MAILLARD Jean-Philippe	Monsieur THONNEY Bernard
Monsieur CRUCHON Roger	Madame MATHEY Sonia	Monsieur VAN HERLE Jan Margriet
Madame DERUNGS Laurence	Madame MONNERON Cindy	Madame ZHANG WANNAZ Yan
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame MOREROD Elisabeth	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Madame DUCRET Alessandra	Madame NAVARRO CORREA Sabine	

### Suppléants

Monsieur AGNELOT Thierry	Madame GEVISIER Anne-Sylvie	Monsieur VON ERLACH Thibaud
Monsieur LAURENCZY Csaba	Monsieur DURAND Georges	
Madame JERMINI Mégane	Monsieur CAPRE Charles	
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame MIGLIARESE Sara	

### Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2013) : Laurence DERUNGS, Valérie KALTENRIEDER, Elisabeth MOREROD, Sabine NAVARRO CORREA, François BONZON, Michel BORBOEN, Philippe FREY.

Commission des finances (en charge de l'exercice 2013) : Anne-France BISCHOFF, Sonia MATHEY, Michel BARDELLONI, Charles BERGIEN, Steven GASSER, Felice PETRUZZIELLO, Pierre-Jean RIEDO.

Commission de recours en matière d'impôts communaux : Christian CONUS, Roger CRUCHON, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Gérald NICATY, Marc SCHMIDT, Bernard THONNEY.

Commission d'urbanisme : Laurence DERUNGS, Nathalie EPINEY, Heidi GLOOR, Cindy MONNERON, Raymond CAPRE, Luc GIEZENDANNER, Olderick SAY.

Commission des pétitions : Florence BOURGEA, Alessandra DUCRET, Valérie KALTENRIEDER, Yann ZHANG WANNAZ, Antoine GALLAND, Fabio RIVA, Marc SCHMIDT.

### Mutations

Au cours de 2013, aucune mutation n'a été enregistrée.

## Séances

### Séance du 19 mars 2013

- Préavis N° 01/2013 – Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.- pour le mandat de l'urbaniste pour l'élaboration du plan de quartier de la Gracieuse Sud
- Préavis N° 02/2013 – Demande de crédit de CHF 1'020'000.- pour les aménagements routiers et la réfection de la route d'Echandens

### Séance du 25 juin 2013

- Préavis N° 05/2013 – Rapport de gestion 2012
- Préavis N° 06/2013 – Comptes 2012
- Préavis N° 08/2013 – Demande de crédit de CHF 4'800'000.- TTC pour la réalisation de travaux routiers et mise en séparatif "Ch. des Abbesses - Ch. de Montaux"
- Préavis N° 09/2013 – Maison de Commune - Demande de crédit de CHF 130'000.- TTC pour :
- la réalisation des travaux de réorganisation et de réaménagement des locaux de l'administration communale
  - le changement de l'installation de chauffage

### Séance du 29 octobre 2013

- Préavis N° 03/2013 – Adoption d'un nouveau règlement communal sur les tarifs et émoluments du Contrôle des habitants
- Préavis N° 07/2013 – Projet de Centre Aquatique Région Morges - Demande d'un crédit global de CHF 31'086.- TTC pour :
- l'acquisition d'actions au capital de la future société anonyme
  - le financement des études nécessaires à la finalisation du projet
- Préavis N° 10/2013 – Demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule porte-outils avec équipements
- Préavis N° 11/2013 – Arrêté d'imposition pour l'année 2014

### Séance du 10 décembre 2013

- Préavis N° 12/2013 – Budget 2014
- Préavis N° 13/2013 – Demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour l'aménagement des arrêts de bus situés sur le territoire communal, dont la construction de cinq abris-bus

## Votations

### 3 mars 2013

#### Votations fédérales

- Arrêté fédéral du 15.06.2012 sur la politique familiale



**oui** : 54.3%    non : 45.7%    Participation : 45.6% \*



**oui** : 70.7%    non : 29.3%    Participation : 41.4%



**oui** : 70.5%    non : 29.5%    Participation : 53.4%

\* *Objet refusé, car n'ayant pas obtenu une majorité populaire et des Cantons (10 oui / 13 non)*

- Initiative populaire du 26.02.2008 'contre les rémunérations abusives'



**oui** : 67.9%    non : 32.1%\*    Participation : 46.0%



**oui** : 66.5%    non : 33.5%    Participation : 41.4%



**oui** : 62.4%    non : 37.6%    Participation : 53.4%

- Modification du 15.06.2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)



	oui :	62.9%	non :	37.1%	Participation :	45.4%
	oui :	56.4%	non :	43.6%	Participation :	41.4%
	oui :	50.6%	non :	49.4%	Participation :	53.5%

9 juin 2013

Votations fédérales

- Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Election du Conseil fédéral par le peuple"



	oui :	23.7%	non :	76.3%	Participation :	39.2%
	oui :	20.5%	non :	79.5%	Participation :	39.4%
	oui :	19.0%	non :	81.0%	Participation :	45.3%

- Modification du 28 septembre 2012 de la loi fédérale sur l'asile (LAsi)



	oui :	78.4%	non :	21.6%	Participation :	38.7%
	oui :	70.7%	non :	29.3%	Participation :	39.3%
	oui :	77.9%	non :	22.1%	Participation :	45.2%

Votations cantonales

- Modification de l'art. 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)



	oui :	82.3%	non :	17.6%	Participation :	38.3%
	oui :	83.5%	non :	16.5%	Participation :	42.8%

- Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)



	oui :	83.2%	non :	16.8%	Participation :	38.4%
	oui :	81.3	non :	18.7	Participation :	42.8%

- Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)



	oui :	95.3%	non :	4.7%	Participation :	38.3%
	oui :	96.4	non :	3.6%	Participation :	42.9%

- Modification des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)



	oui :	94.9%	non :	5.1%	Participation :	38.3%
	oui :	94.0	non :	6.0	Participation :	42.9%

22 septembre 2013

Votations fédérales

- Initiative populaire du 5 janvier 2012 "Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire"



	oui :	26.8%	non :	73.2%	Participation :	46.4%
	oui :	33.8%	non :	66.2%	Participation :	46.1%
	oui :	28.1%	non :	71.9%	Participation :	49.6%

- Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)



oui : 60.0% non : 40.0% Participation : 45.5%

oui : 73.6% non : 26.4% Participation : 46.0%

oui : 74.5% non : 25.5% Participation : 49.6%

- Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et les commerces (Loi sur le travail, LTr)



oui : 55.8% non : 44.2% Participation : 45.8%

oui : 55.3% non : 44.7% Participation : 46.0%

oui : 62.3% non : 37.7% Participation : 49.5%

*24 novembre 2013*

Votation fédérale

- Initiative populaire du 21 mars 2011 "1:12 - Pour des salaires équitables"



oui : 34.7% non : 65.3% Participation : 53.0%

oui : 37.1% non : 62.9% Participation : 54.4%

oui : 28.3% non : 71.7% Participation : 61.8%

- Initiative populaire du 12 juillet 2011 "pour les familles: déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants"



oui : 41.5% non : 58.5% Participation : 52.8%

oui : 33.2% non : 66.8% Participation : 54.4%

oui : 36.0% non : 64.0% Participation : 62.1%

- Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)



oui : 39.5% non : 60.5% Participation : 52.9%

oui : 36.5% non : 63.5% Participation : 54.4%

oui : 32.4% non : 67.6% Participation : 62.0%

# Municipalité

## Répartition des dicastères

### Philippe Guillemin, syndic

(remplaçant : Mme I. Agassiz)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

### Irène Agassiz, municipale

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

### Yves Borremans, municipal

(remplaçant : M. P. Guillemin)

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

### Jean-Charles Détraz, municipal

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - PCi délégué

### Frédéric Gabriel, municipal

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-Syndicature :	M. Frédéric Gabriel	01.07.2011/ 30.06.2012
	<b>Mme Irène Agassiz</b>	<b>01.07.2012/ 30.06.2013</b>
	<b>M. Jean-Charles Détraz</b>	<b>01.07.2013/ 30.06.2014</b>
	M. Yves Borremans	01.07.2014/ 30.06.2015
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2015/ 30.06.2016

## Activités

La Municipalité s'est réunie à 46 reprises en 2013 (contre 44 en 2012) en salle de Municipalité pour prendre 963 décisions (1'138 en 2012).

Elle a présenté 13 préavis à votre Conseil (9 en 2012), qui lui a accordé des crédits pour un montant de CHF 6'415'086.- (CHF 2'330'000.- en 2012)

## Objectifs 2011-2016

### Maîtrise des finances communales



Du fait des contraintes imposées par le Canton et compte tenu des rentrées fiscales très inférieures à ce qui a été budgété, cet objectif peut être considéré comme partiellement atteint à ce jour.

### Acquisition de patrimoine



Des pourparlers avec certains propriétaires sont en cours et un résultat est attendu pour 2014.

### Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations EC/EU



Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N°8/2013 qui ont permis le démarrage du chantier sur le secteur Abbesses-Montaux.

Révision de notre PGA et de son règlement, en concordance avec la région et le canton

Chantier non entamé ; en raison des retard pris au niveau de la région, prévu pour 2014-2015. Des démarches partielles ont néanmoins été entreprises qui conduiront au dépôt d'un préavis en 2014.

Amélioration de notre réseau routier

Chantier en cours, notamment grâce au vote des préavis N° 02/2013 et N° 8/2013 qui ont permis la réalisation d'aménagements routiers à la route d'Echandens et le démarrage de travaux comparables dans le secteur Abbesses-Montaux, ainsi que la réfection totale du chemin de la Goumoënche.

Optimalisation du développement des transports publics

Objectif atteint, grâce notamment à l'extension de la ligne 705 jusqu'à l'arrêt Lonay-Parc et le renforcement des cadences aux heures de pointe sur la ligne 702. De plus, l'acceptation du préavis N° 13/2013 sur l'aménagement des arrêts de bus permettra d'améliorer le confort des usagers.

Renforcement de l'esprit de service du personnel communal envers la population et la clientèle

Chantier en cours dont une partie visible est le réaménagement des guichets de l'administration communale. Les changements intervenus au sein du personnel communal y contribuent également dans une certaine mesure, l'esprit de service faisant partie des critères de sélection des candidats à un poste à la Commune.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Chantier en cours de manière permanente : la formation continue du personnel est encouragée et un accent particulier est mis sur le suivi des prescriptions en matière santé et de sécurité au travail, principalement auprès des employés les plus exposés.

Développement de la politique d'information et de communication

Chantier en cours, bien que l'objectif puisse être considéré comme atteint. Il s'est matérialisé en 2013 par la refonte du site Internet communal et par l'apport de nouveautés dans la rédaction du Lon'Info.

Création d'une UAPE

Chantier non entamé ; prévu pour 2014-2015.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Chantier temporairement terminé : en matière de sécurité municipale, un contrat de prestation a été finalisé avec la Commune de Préverenges, alors que sur d'autres domaines, la volonté de rapprochement des communes avoisinantes reste faible.

Mise en valeur du patrimoine communal

Chantier en cours de manière permanente, puisque des travaux de maintenance sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux, qu'un entretien régulier est assuré à leurs abords et que des travaux d'entretien réguliers sont effectués sur les terrains et parcelles communales.

Gestion des déchets

Chantier terminé, suite à la mise en œuvre du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets au 1er janvier 2013, s'appuyant sur une infrastructure de collecte et de tri performante : la nouvelle déchèterie "En Chaumet", réalisée grâce au vote des préavis N° 01/2012 et N° 07/2012.

Amélioration et développement des installations sportives au Parc des Sports

Chantier démarré en 2013 par la réalisation d'une étude préliminaire et qui sera poursuivi en 2014.

# **Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi**

## **Comité directeur**

**M. Philippe Guillemain**

### ***Appréciation générale***

En 2013, les activités se sont accrues principalement dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, avec les différents chantiers du SDRM (Région Morges) liés au PALM. En parallèle, il en a été de même avec la police des constructions et le développement de plusieurs nouveaux projets, ainsi que diverses réfections de bâtiments.

Au sein de l'administration communale, nous avons pu mettre en place une nouvelle gestion des affaires communales, avec la venue de Monsieur Régis Joly au poste de secrétaire municipal. Pour le service technique, c'est Madame Magali Chioyenda qui nous a rejoints en septembre pour prendre en mains cet important service.

Les finances communales subissent quelques fléchissements dus principalement à une régression des rentrées fiscales, que ce soit aussi bien pour les impôts extraordinaires, que pour les impôts des personnes physiques. Cet état de fait nous montre un déficit de CHF 1'398'411.92 pour l'année 2013.

Sachant que nous restons très liés aux effets de la péréquation financière, ainsi qu'à la facture sociale venant du canton, il nous faudra attendre cet automne pour voir l'évolution de la situation financière de notre commune. Pour l'instant, Lonay a les « moyens de voir venir » et nous restons confiants pour l'avenir. Le budget a été totalement respecté concernant les dépenses générales et les investissements.

En conséquence de ce qui précède, nous sommes en mesure de poursuivre notre développement selon le plan de législature et les investissements qui lui sont directement liés, tout en restant extrêmement attentifs sur l'évolution de la situation et ceci tout au long de l'année. Le taux d'imposition toujours très favorable dans notre commune, devrait le rester.

La visite préfectorale de la commune s'est déroulée le mercredi 4 décembre 2013 et c'est en soirée que nous avons pu discuter plus en détails des divers aspects de la marche de notre commune et ceci ensemble avec Madame la Préfète et la Municipalité d'Echandens.

### ***Principaux dossiers traités***

Les affaires courantes à traiter sont toujours plus nombreuses et la participation par obligation à toutes associations et autres projets, comités intercommunaux et régionaux ne font que renforcer les diverses activités de la Municipalité.

Il a déjà été mentionné les activités concernant l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la police des constructions et comme il est de coutume, vous retrouvez en détails les divers dossiers traités, qu'ils soient sous forme de préavis municipaux ou autres, dans les rapports des dicastères concernés.

Le dossier de l'opportunité d'un contournement autoroutier de Morges a été plus particulièrement actif au printemps, avec les importantes réactions des Communes de Lonay et de Bremblens envers ce projet et les décisions prises par le Conseil d'Etat et le Grand conseil. Si par la suite, le "non" à la vignette autoroutière à CHF 100.- a stoppé les études de l'OFROU (Office fédéral de routes), ce n'est que partie remise et la poursuite des actions pour un contournement autoroutier de Morges enterré et « sans piqure » se font avec l'aide de toutes les communes concernées.

Le travail conjoint entre les membres du bureau du Conseil communal et de l'administration communale a permis de gérer à satisfaction les diverses votations fédérales et cantonales.

### Entreprise formatrice

Notre apprenti au service de la voirie et conciergerie est en deuxième année de formation de son apprentissage d'agent d'exploitation et c'est avec une grande satisfaction que nous avons engagé une nouvelle apprentie à l'administration : en effet, Mademoiselle Ophélie Vogt a commencé le 19 août 2013 son apprentissage d'employée de commerce.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

Les dossiers ouverts sont nombreux, ils concernent :

- l'Etablissement scolaire de Préverenges, Denges, Echandens et Lonay avec les cantines, les transports et d'autres domaines.
- le Centre aquatique régionale à Morges et la poursuite des études pour une éventuelle réalisation vers 2018.
- le projet d'agrandissement du domaine de la Gracieuse qui entre dans sa phase d'étude finale au niveau du plan de quartier.
- le développement du village le long de l'autoroute et les abords de la route de Denges, avec un premier projet accepté et qui va se concrétiser courant 2014.
- d'autres dossiers plus spécifiques sont mentionnés dans le rapport des dicastères concernés.

### ***Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM***

#### ***ARCAM***

l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) est une association régionale au service du développement économique du district de Morges. Créée en 2009 pour répondre aux exigences de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), l'ARCAM, véritable plate-forme du développement économique du district, bénéficie d'un soutien financier cantonal et de toutes les Communes du district qui en sont membres.

L'ARCAM met en place toute opération destinée à développer ou améliorer la situation de la région dans le cadre de la promotion économique et touristique pour laquelle elle assure plusieurs prestations gratuites :

- soutenir les entreprises déjà implantées dans la région,
- promouvoir l'installation de nouvelles entités,
- créer de nouveaux emplois,
- encourager le développement touristique.

L'ARCAM est également très active au niveau de l'aménagement du territoire, avec la mise en place de tous les éléments nécessaires au démarrage de l'étude du Plan directeur régional du District de Morges (PDRm).

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Comité directeur, en tant que Délégué du secteur 1 (Communes Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Comité de pilotage du PDRm. Du fait que le secteur 1 est le plus concerné par le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM), M. Philippe Guillemain, Syndic représente l'ARCAM au Comité de pilotage du PALM.

En 2013, l'ARCAM a traité plusieurs dossiers concernant directement ou indirectement notre commune, comme par exemple le plan directeur régional, la réorganisation du tourisme au niveau du District, le centre aquatique régional, le contournement autoroutier de Morges, la halle multifonction, ainsi que plusieurs séances de formations aux communes avec divers sujets d'actualité, la formation APP-APP (cours pour apprentis) et l'aide à divers projets du District.

Pour tout complément d'information, le site internet [www.arcam-vd.ch](http://www.arcam-vd.ch), est à disposition, avec une INFO/ARCAM paraissant quatre fois par année et réunissant les informations générales et essentielles des activités de l'Association

## Région Morges (SDRM-PALM)

L'association Région Morges, composée des dix Communes de la couronne morgienne (Morges, St-Prex, Tolochenaz, Chigny, Lully, Echichens, Prévèrenge, Denges, Echandens et Lonay), est très active dans le schéma directeur régional, directement lié au PALM. Par ailleurs, Région Morges est le répondant régional pour tout projet lié au PALM.

Les chantiers en cours d'étude sont nombreux et plusieurs concernent en plein la commune de Lonay, plus particulièrement la requalification de la route RC80 (route de Denges), l'urbanisation et le paysage avec les sites stratégiques et la densification ou la mobilité douce et ses pistes cyclables. Les études OPAM et OPB font parties également du dossier "urbanisation et paysage".

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Groupe de pilotage (GROPIL) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Groupe technique (GT).

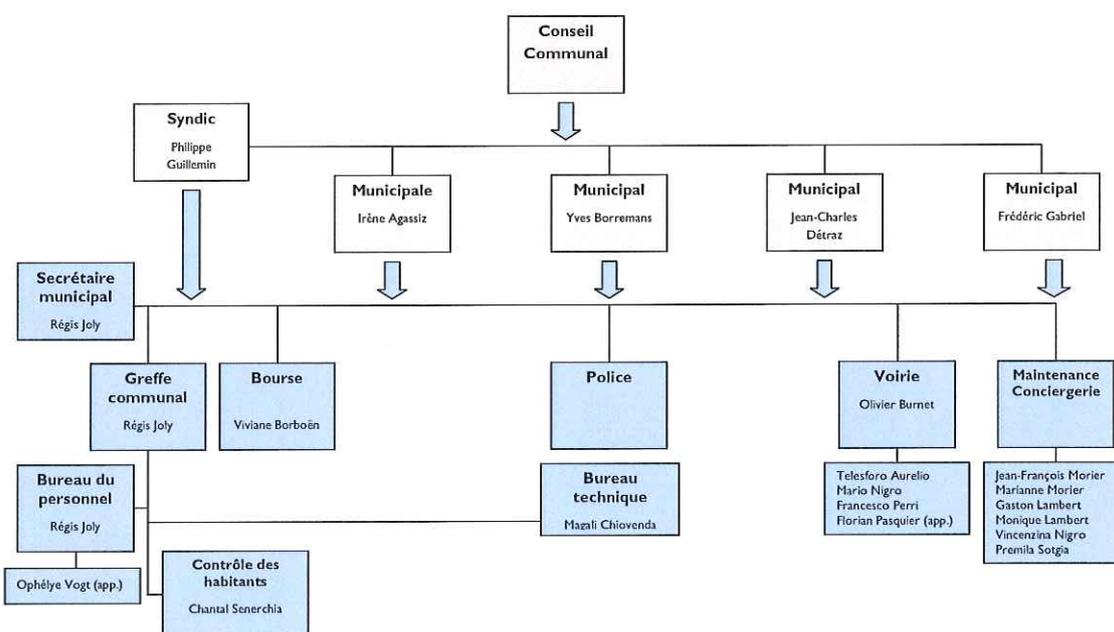
Pour tout complément d'information, le site internet [www.regionmorges.ch](http://www.regionmorges.ch), est à disposition.

Pour le suivi de tous les grands projets cantonaux concernant directement les communes, nous nous appuyons sur l'**UCV** (Union des Communes Vaudoises) et/ou sur l'**AdCV** (Association de Communes Vaudoises). Ces deux entités restent très efficaces dans la défense des intérêts communaux divers.

## Personnel

### ORGANIGRAMME

Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2014



### Secrétariat municipal

M. Régis Joly est entré en fonction comme nouveau Secrétaire municipal, responsable de l'administration et des ressources humaines communales, le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Mme Fabienne Aeby, Secrétaire municipale adjointe, ayant décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière, a quitté l'administration communale après 5 ans de services le 31 août. Dans le cadre de la réorganisation des fonctions au sein de l'administration communale, il a été décidé que la fonction de Secrétaire municipal adjoint n'avait, compte tenu de la taille de la Commune de Lonay, pas de raison d'être. Il n'a donc pas été repourvu. En revanche, la fonction de responsable du Bureau technique communal est maintenue et elle est occupée, depuis le 1<sup>er</sup> septembre par Mme Magali Chiovenda.

### *Service de voirie*

Compte tenu de l'ampleur des tâches à accomplir et des très bons rapports de travail qu'il a entretenus avec ses collègues durant les deux années de collaboration sur base d'un contrat à durée déterminée, la Municipalité a décidé de procéder à l'engagement sur la base d'un contrat de durée indéterminée de M. Francesco Perri dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'équipe de voirie se compose donc maintenant de quatre personnes, à même d'assurer les tournus, gardes de neige, piquet à la déchèterie et surtout en pleine saison pour tous les travaux courants.

### *Conciergerie*

En raison de l'absence pour raison de maladie prolongée d'un concierge, la Municipalité a poursuivi sa collaboration avec une personne habitant Lonay, engagée comme auxiliaire en 2012 déjà. Cette situation devrait par contre se régulariser en 2014.

### *Apprentis*

#### Agent d'exploitation (conjointement voirie et conciergerie)

M. Florian Pasquier, ayant brillamment terminé sa 1<sup>ère</sup> année en juin 2013, poursuit son apprentissage en 2<sup>ème</sup> année.

#### Commerce (voie E)

Mlle Ophélie Vogt a été engagée en qualité d'apprentie employée de commerce (voie E) de 1<sup>ère</sup> année depuis l'été 2013.

### **Administration générale**

L'administration communale (3,9 EPT + 1 apprentie) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, enfants, divers statuts et permis de séjour, actes mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisse (88 cartes délivrées en 2013, contre 134 en 2012). Pour mémoire, les passeports suisses sont traités par le centre de biométrie du SPOP, à Lausanne ou par Internet.
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion des clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, requêtes d'abattage, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le bureau technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas pointus.
- La visite de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur, en fin de construction permet de délivrer le permis dit « d'habiter ». La suite d'une visite de commission de salubrité aboutit sur l'établissement des rapports et /ou demande de mise en conformité.
- Procédés de réclames : calcul, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Préavis, arrêté d'imposition, budget, comptes, plans d'investissement, analyses financières, plan d'investissement et plafonds d'endettement, gestion des emprunts et des assurances ; rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Courriers propres à l'exécutif ainsi qu'à tous secteurs, personnel, archivages, etc.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concession(s).

- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication :
  - o Lon'info (3 parutions en avril, septembre et décembre, plus une édition spéciale pour l'inauguration de la nouvelle déchèterie "En Chaumet")
  - o Site Internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch)
- Relations avec le Conseil communal : Soutien logistique pour les Commissions (Coges, Cofin, Commissions ad hoc).
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion du personnel communal (vacances, congés, processus de recrutement, formation des apprentis).

### Communication

Dans son souci de rester en contact étroit avec la population, la Municipalité met en œuvre plusieurs moyens de communication, qu'elle s'efforce de garder dynamiques et conviviaux. Il s'agit notamment :

#### Site Internet - [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch)

En 2013, le site Web de la commune s'est doté d'un nouveau design. Diverses améliorations ont été introduites afin de permettre aux internautes de trouver plus aisément l'information ou la prestation recherchée. Ces améliorations n'ont pas touché les contenus informatifs des rubriques : elles se sont concentrées sur la navigation et sur la mise en page.



#### Lon'Info

Bulletin d'information communal compilant l'actualité de la Commune, de son administration et du Conseil communal, les activités des sociétés locales et les manifestations qu'elles organisent, ainsi que des informations importantes et utiles, le Lon'info paraît 3 fois par années en avril, septembre et décembre. En 2013 toutefois, à titre exceptionnel, un numéro spécial supplémentaire "Spécial déchèterie" a été édité en prévision de l'inauguration de la nouvelle déchèterie "en Chaumet", le 1<sup>er</sup> juin.

### Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours une aubaine de rencontrer nos aînés.

#### Jubilaires / centenaires

13 nonagénaires (10 Dames et 3 Messieurs).

M. Beat von Glutz-Ruchti a fêté ses 100 ans le 8 août, alors que Mme Fanny Placzek fêtait ses 101 ans le 24 mars 2012 !

#### Naissances

18 bébés (15 en 2012) : 7 filles et 11 garçons sont nés à Lonay ! Félicitations aux heureux parents.

#### Décès

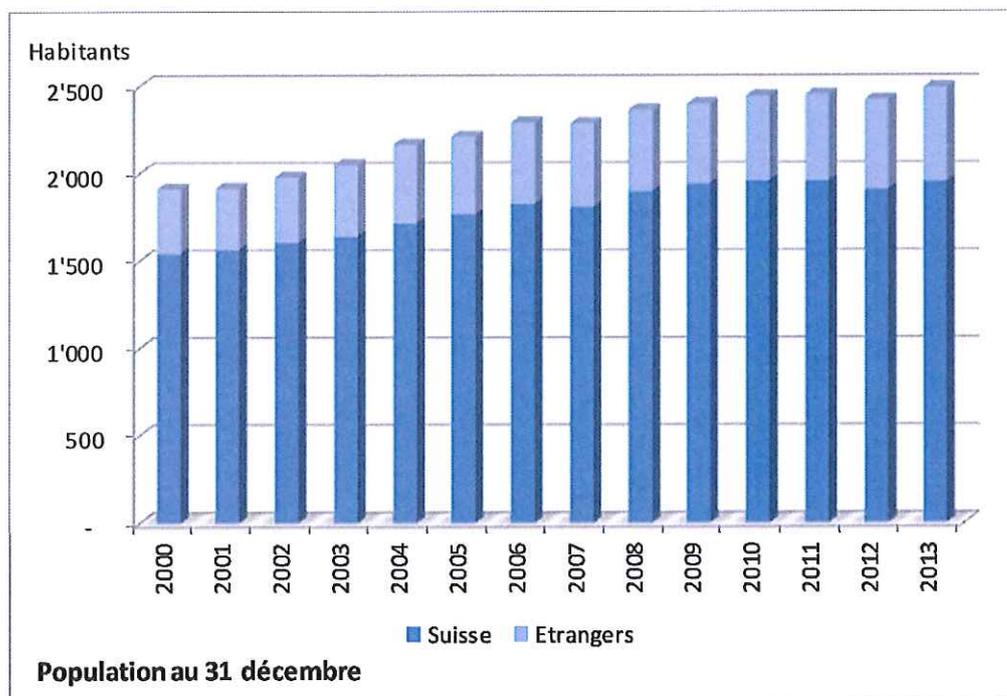
Lonay a eu le regret d'enregistrer 35 décès (49 en 2012) qui ont été traités comme suit :

- 31 incinérations (43 en 2012) dont 4 personnes qui reposent au Jardin du souvenir et 4 en tombes cinéraires à Lonay. Les 23 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre commune ou dans leur famille ;
- 4 inhumations dont 2 au cimetière de Lonay et 2 personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière. Il est en effet

important que ces personnes puissent reposer en paix. Le règlement du cimetière autorise également la "réservation" de concessions simple, double, cinéraires ou dans le columbarium et en fixe les conditions.

### *Evolution de la population de Lonay*



Au 31 décembre 2013, la Commune de Lonay comptait 2'490 habitants, dont 542 étrangers.

### Population étrangère

En matière de police des étrangers, 35 permis de séjours (tous types confondus) ont été délivrés à des personnes arrivant de l'étranger. 58 permis ont été délivrés à des étrangers en provenance d'autres communes vaudoises ou d'autres cantons. 139 permis ont par ailleurs été prolongés.

### *Naturalisations*

En suisse, il existe trois types de naturalisation :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.
- **Facilité fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilité cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police, le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur, la Municipalité seule rend une décision. Elle s'adresse aux :
  - o Jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
  - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au Greffe communal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation outre « le pays où je vis », un nouveau fascicule intitulé « Histoire Suisse » illustré par Mix & Remix, ceci afin d'avoir une approche plus ludique de notre histoire.

En 2013, quatorze personnes ou familles ont déposé des dossiers de demande de naturalisation (6 en 2012). Selon les approches, la Municipalité a reçu, formellement ou non, les candidats. Les décisions d'octroi ont toutes été positives à une exception.

Six personnes, dont le dossier avait été déposé entre 2010 et 2012 puis a cheminé entre les services communaux, cantonaux et fédéraux, ont prêté serment auprès du Conseil d'Etat en 2013: Elles sont ainsi devenues bourgeoises ou bourgeois de la Commune de Lonay.

### *AG Flexi ou cartes journalières CFF*

En 2013, 824 cartes (804 en 2012), sur un total de 1'098 ont été vendues pour les trois abonnements auquel la Commune a droit (3 x 365 cartes = 1'095).

Actions de Noël du 8 décembre 2012 au 31 janvier 2013 et du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 31 janvier 2013 : les cartes sont proposées à CHF 29.-/journée en lieu et place des CHF 39.- habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch). Celui-ci permet, non de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autres des cartes, selon le calendrier, peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

### *Patentes, licences et denrées alimentaires*

La piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement contrôlée.

Il est procédé également à un rapport d'analyses chimiques et microbiologique de la distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune. Le prélèvement 2013 a eu lieu au robinet intérieur du bâtiment de la Voirie communale, au chemin de Carouge, le 15 octobre 2013 et donne les résultats suivants :

Température extérieure : 18.5 °C.

<b>pH</b>	<b>6.9</b>	Conductivité	443	Turbidité	0.2	<b>Dureté totale</b>	<b>23.9</b>
Dureté carbonatée	21.6	Calcium	73	Magnésium	13.8	Sodium	6.9
Potassium	1.8	Hydrogénocarb.	263	Sulfate	26.0	Nitrate	9.7
Chlorure	10.9	Oxydabilité	1.1	Carbone organ.	0.7	Orthophosphate	0.015

Il en ressort que, bien qu'assez dure, l'eau douce de la Commune de Lonay est conforme du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

L'analyse microbiologique fait ressortir que l'eau douce de la Commune de Lonay est conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaire.

L'eau des fontaines de source, non contrôlée, fait l'objet d'une mention spécifique sur les lieux : EAU NON POTABLE

## **Finances**

### *Remarques générales*

Du fait des contraintes imposées par le Canton et compte tenu des rentrées fiscales très inférieures à ce qui a été budgété, les résultats de l'exercice sous revue laissent apparaître un déficit important. Comme relevé depuis quelques années, il est tout-à-fait aléatoire de mettre au budget des recettes extraordinaires, par définition totalement imprévisibles. En addition de ce qui précède, le départ de la Commune d'un important contribuable n'améliore en rien la situation générale.

Pour le reste, les dépenses ont été bien maîtrisées et l'ajustement des recettes nous permettra de voir l'avenir plus sereinement, car les différentes factures cantonales (péréquation, facture sociale, etc.) seront adaptées selon la situation nouvelle.

### *Autorisations générales pour la législature 2011-2016*

Le préavis No 13 / 2011, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 11 octobre 2011, a requis les nouvelles autorisations :

1. de statuer sur les aliénations, les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.00 par cas et au maximum Fr. 100'000.00 par an, charges éventuelles comprises ;
2. d'acquérir des participations dans les sociétés commerciales, dans les limites financières de Fr. 50'000.00 par an ;
3. de plaider ;
4. d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, dans le cadre du budget de fonctionnement et ce jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.00 par cas et au maximum de Fr. 100'000.00 par an, charges éventuelles comprises.

Ce document ainsi que l'extrait conforme de décisions, dûment signé, est remis notamment aux notaires ou avocats dans le cadre de certaines procédures.

## **Sociétés locales**

La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

### *Les manifestations spéciales en 2013*

#### La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Epiphanie sur la place devant le bâtiment de la Poste, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois. Cette année encore le succès était au rendez-vous

#### La Fête au Village

La traditionnelle Fête au Village triennale s'est déroulée du 14 au 15 juin et a vu le centre du village se transformer en grande kermesse sous un soleil radieux. Un de ces temps fort reste le défilé des écoliers de Lonay, le dimanche.

#### Le 1<sup>er</sup> août

Fête nationale pour la population lonaysanne, organisée par la Municipalité et la Jeunesse au Parc des sports offrant un repas convivial.



Le cortège des enfants, conduit par une délégation municipale, lors de la Fête au Village

## ***Aménagement du territoire, urbanisme***

### Plan de quartier (PQ) Gracieuse-Sud

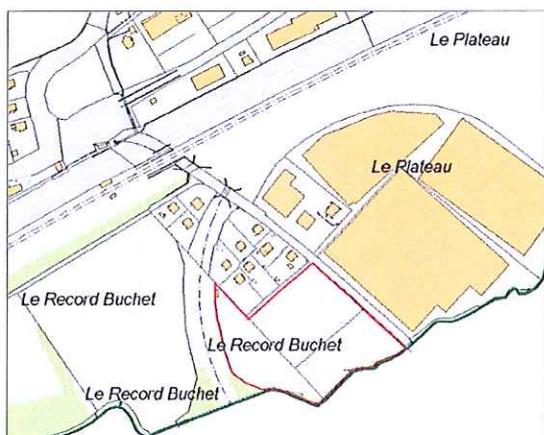
Le Domaine de La Gracieuse de Lonay propose des appartements pour retraités actifs et indépendants, dotés d'une infrastructure hôtelière haut de gamme. Depuis avril 2011, le Domaine de la Gracieuse, à travers la société le Parc SA, a acquis une promesse de vente avec la Commune de Lonay, afin d'acheter la parcelle se trouvant entre la route de Morges et le complexe existant. Le but de cette acquisition est de pouvoir établir un nouveau plan de quartier afin d'agrandir le domaine de la Gracieuse, principalement avec une unité de soins et plusieurs appartements protégés et non-protégés, nécessaire au bon fonctionnement de cette résidence pour personnes âgées.



L'étude d'un nouveau plan de quartier pour cette partie Sud du domaine est nécessaire, afin de s'adapter aux conditions actuelles et répondre aux nouvelles exigences de l'aménagement du territoire. Le projet de PQ ira en consultation auprès des différents services du Canton au début 2014.

Il en est de même pour le projet que l'on appelle « giratoire de la Gracieuse », à l'intersection du pont de la Gracieuse, de la route de Morges et du Chemin des Vignes.

### Plan partiel d'affectation (PPA) Record-Buchet

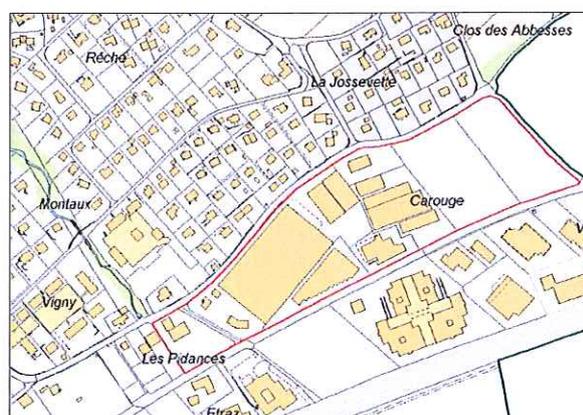


Depuis bientôt une dizaine d'années, les propriétaires de l'intérieur de la boucle CFF côté ouest, à l'endroit dit « Record Buchet », ont le projet d'établir un PPA afin d'y installer des activités diverses, une salle de culte et des logements.

Ce PPA a été retardé et provisoirement suspendu par la Municipalité, du fait des différentes études de Région Morges (SDRM) concernant le chantier 4 « Urbanisation et paysage », les exigences d'un site stratégique incluant une densification, ainsi que les contraintes OPAM en matière de risques d'accidents liés à la gare de triage et aux transports de matières dangereuses et OPB en matière de bruit. Tout ceci devrait être finalisé mi-2014 et de là, la remise en œuvre de l'étude du PPA qui devra tenir compte de toutes les considérations de ces études.

### Plan partiel d'affectation (PPA) Carouge

Depuis 2007, l'ensemble des propriétaires de la zone dite « En Carouge » avancent gentiment en vue de l'élaboration d'un PPA dans ce secteur. En effet, la zone « En Carouge » est définie par le chantier 4 de Région Morges comme zone stratégique, en plus de se trouver à l'intérieur du périmètre compact, donc en zone de densification à 200 habitants/emplois/hectares. Un projet avait été présenté au Groupe Technique de Région Morges courant 2009, préavisé favorablement sous réserve de quelques remarques.



Depuis lors et en fonction des nouveaux éléments quasi identique que pour « Record Buchet », avec en plus la requalification de la RC 80 (route de Denges) devenue cantonale, ce dossier a bien évolué en 2013 et continuera sur sa lancée en 2014, afin d'aboutir dans un avenir relativement proche à l'élaboration d'un projet de haute qualité pour la Commune de Lonay.

## **Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes**

**Mme Irène Agassiz**

### ***Appréciation générale***

Les coûts engendrés par l'explosion de l'aide sociale, le réseau AJEMA, l'agrandissement des bâtiments scolaires ont été des préoccupations constantes durant l'année sous revue, de même que les problèmes de vandalisme sur les luminaires communaux.

### ***Principaux dossiers traités***

Durant l'année, les dossiers suivants ont été traités :

- La mise en place du concept de cantines scolaires qui sera effectif pour la rentrée 2014 ;
- L'élaboration d'un projet de nouveau règlement sur les transports scolaires de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs, rendue nécessaire par l'article 4 du règlement cantonal sur les transports scolaires du 19 décembre 2011 ;
- La conduite de la réflexion sur le développement du réseau AJEMA qui conduira à l'adoption d'un plan de développement 2014-2019 par le Conseil intercommunal de l'ARASMAC au printemps 2014 ;
- L'optimisation et la modernisation du réseau d'éclairage public par une mise à jour constante et permanente des connaissances technologiques en la matière.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

Le développement des infrastructures d'accueil pour écoliers restant une préoccupation de la Municipalité, les réflexions en vue de réalisations possibles seront intensifiées en 2014.

L'assainissement de l'éclairage public et la modernisation des luminaires se poursuit en 2014, avec la pose de nouveaux luminaires dans le cadre des travaux du quartier Abbesses-Montaux et le changement des boules au mercure par des LED.

## ***Ecoles***

### ***Conseil d'établissement***

Le Conseil d'établissement de l'EPSP (Etablissement primaire et secondaire de Préverenges), entité qui remplace les anciennes Commissions scolaires, s'est réuni à trois reprises, les 26 février, 30 mai et 30 octobre 2013. Ce Conseil est composé à part égale de représentants des autorités (un par commune, Mme Irène Agassiz est la déléguée de la Commune de Lonay), du corps enseignant, des parents d'élèves et des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement.

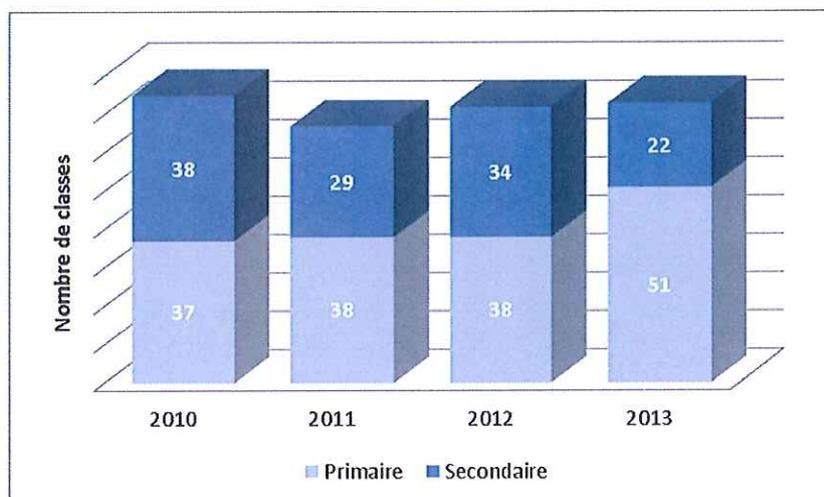
### ***Collège des Combes***

Pour la troisième année consécutive, du mobilier scolaire qui devait être remplacé, a trouvé une seconde vie, dans l'école de Mbirdiam, au Sénégal, où il a rejoint deux envois précédent. De plus, la Commune a pris en charge les frais d'expéditions, pour un montant d'environ un millier de francs.

### ***Enclassement (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2013)***

Avec la rentrée 2013, entre en vigueur le plan de formation harmonisé (HarmoS), qui intègre les deux années enfantines (CIN) dans la scolarité obligatoire. De ce fait, nos élèves seront scolarisés jusqu'en 11<sup>ème</sup> année, avec une nouvelle définition du primaire (de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup>) et du secondaire (de la 9<sup>ème</sup> à la 11<sup>ème</sup>). De ce fait, les statistiques d'enclassement ne sont pas vraiment comparables avec celles des autres années.

L'établissement scolaire compte 1'378 élèves (1'368 en 2012), soit 975 élèves en primaire et 403 en secondaire, répartis dans 73 classes (72 en 2012) comme suit :



Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, les Collèges des Combes et des Pressoirs comptent 303 élèves, répartis comme suit :

- Collèges des Combes : 3 x 1-2 P et 1 x 4 P ;
- Collèges des Pressoirs : 1 x 3 P, 1 x 4 P, 1 x 5 P, 2 x 6 P, 3 x 7 P et 4 x 8 P.

Les élèves domiciliés à Lonay sont enclassés de la manière suivante :

2009	2010	2011	2012	2013	
297	352	304	326	303	Etablissement primaire et secondaire de Préverengues & environs
50	55	44	-	-	Morges en VSB 7e à la 9e (pré gymnasiale) <sup>(1)</sup>
1	3	1	1	-	Classe de langage et d'intégration Morges <sup>(1)</sup>
1	2	3	3	2	Sport-études
21	12	16	18	21	Ecoles privées (Steiner, Champittet, Lémania, institutions ou foyers)
1				3	Dérogation d'enclassement

<sup>(1)</sup> ces classes ont été rapatriées au Collège des Voiles du Léman, à Préverengues

### Transports scolaires

Depuis la rentrée d'août 2012, ce sont les MBC qui ont repris les activités de Car Postal, dont le mandat de trois ans était arrivé à échéance le 31 juillet 2012. Un mandat de prestation a été conclu pour la période 2012 - 2015.

Les transports sont organisés de la manière suivante :

- Les élèves des classes du primaire (de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup>), sont déplacés d'un village à l'autre en fonction d'impératifs d'enclassement, en bus scolaires ;
- Elèves du secondaires, regroupés sur les sites de Préverengues (9<sup>ème</sup> à 11<sup>ème</sup>) et à Lonay ou Préverengues (7<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup>) utilisent les transports publics (lignes MBC 702 et 705). Dès lors, 124 élèves reçoivent un abonnement Mobilis 2 zones.

## *Réorganisation scolaire*

### LEO et PER

Suite à l'introduction de la LEO et du PER (plan d'étude romand) à la rentrée d'août 2012, leur mise en œuvre est progressivement appliquée. Des potentiels d'amélioration, concernant notamment l'organisation de la journée des écoliers, sont constatés (cantines scolaires, etc.).

Afin de répondre au questionnement des parents concernant la maîtrise de classe au secondaire, en voie générale et le passage d'un niveau ou d'une voie à l'autre en fin de semestre, l'EPSP organise des séances d'informations en début d'année scolaire.

### *Autres prestations*

Leçons surveillées : Depuis la rentrée 2013, cette prestation a été reprise par l'EPSP en direct. 15 élèves sont inscrits pour l'année 2013. Les élèves sont répartis dans deux groupes, soit de 15h40 à 16h40 et de 16h40 à 17h40.

## **Œuvres sociales**

### *Agence communale d'assurances sociales*

L'ensemble des tâches de l'AVS / AI est délégué à l'agence régionale AVS, dont le bureau est situé à la Route d'Yverdon 8, à Préverenges. Toutes les tâches (AVS/AI – APG – OCC) sont prises en charge contre rétribution par Mme Marazzi.

### *Office communal du travail et du chômage*

L'office régional de placement ORP (Couvaioup 10 à Morges) gère la totalité du dossier y compris l'inscription. Seule une attestation de résidence est requise à l'administration communale. Elle est gratuite.

La loi sur l'ASV, se décline en 4 volets :

1. Prestations sociales
2. Prestations financières
3. Réinsertion
4. Prévention

### *ARASMAC Association régionale pour l'action sociales Morges-Aubonne-Cossonay*

L'ARASMAC est une association intercommunale pour l'action sociale regroupant les Communes du district de Morges. Elle gère le Centre Social Régional, les Agences d'Assurances Sociales et l'Accueil Familial de Jour ainsi que le réseau AJEMA.

Cette association fonctionne selon la même composition qu'une Commune avec son exécutif (le Comité Directeur, CODIR) et son législatif (le Conseil intercommunal), composé d'un délégué municipal de chaque commune (Mme Irène Agassiz pour notre Commune, suppléée par M. Yves Borremans). Le Conseil intercommunal accepte ou refuse l'augmentation des places d'accueil ainsi que l'ouverture de nouvelles structures. Un organisme indépendant a été mandaté pour analyser le fonctionnement de l'association et déterminer les raisons de la forte augmentation des coûts engendrés.

La Commune de Cossonay ne participe pas aux débats et aux votes concernant l'AJEMA car ils ont leur propre réseau.

Un groupe de travail dont la Commune de Lonay fait partie a été mandaté pour réfléchir au plan de développement du réseau AJEMA pour les années 2014-2019 en portant une attention toute particulière à la maîtrise des coûts.

## **UAPE**

### La Fourmilière

La Fourmilière est une association indépendante chargée de gérer une UAPE dans la commune de Lonay, selon les normes édictées par le SPJ et en conformité avec les directives du réseau d'accueil de l'AJEMA, dont elle est membre depuis 2009.

La capacité d'accueil de l'UAPE reste inchangée en 2013, elle est de 48 places pour les repas de midi, répartie dans 2 lieux différents, une salle dans le collège des Pressoirs et la salle Mignonne dans la Maison des Pressoirs. La prise en charge a lieu aussi le mercredi matin avec une ouverture le mercredi de 7h à 14h. Pour les autres jours, la structure garde les mêmes horaires d'ouverture, soit de 7h00 à 18h.30. L'UAPE propose également une ouverture durant 3 semaines de vacances scolaires sous la forme de centre aéré.

Chassé-croisé en matière de congé maternité, puisque Mme Cécile Juillard est partie en congé, alors que rentrait Mme Marie-France Cassatta, directrice.

### **Centres de Jeunesse et Culture**

Lonay participe financièrement à certaines structures, soit "Univers 1028" à Préverenges, le Centre "Couvaloup 12" à Morges, le "Passeport-Vacances" et la ludothèque "Toujou" à Echandens.

- « 1028 Préverenges » est proposé par la Commune de Préverenges. S'agissant d'une contribution aux frais de fonctionnement à bien plaie, hors frais liés au bâtiment, elle tient compte du nombre de jeunes de chaque commune qui fréquentent le centre. La Municipalité a décidé, conformément à la demande du Bureau de l'Entente du 29 septembre 2011, de verser une contribution « à bien plaie » pour les enfants de Lonay participant aux activités du Centre pour un montant de CHF 4'162.50.
- « Couvaloup 12 » est une association qui a pour but d'agir auprès des pré-adolescents et adolescents de moins de 18 ans, en particulier auprès de ceux liés à Morges et aux communes environnantes. Lonay, faisant partie de la zone II (0-3 km environ), paie CHF 3.90/habitant selon SCRIS au 31 décembre de l'avant-dernière année. Pour 2013, la participation s'élève à CHF 9'441.90.
- « Passeport-Vacances Morges et environs » bénéficie d'une convention de subventionnement conclue entre les communes partenaires et l'Association. La convention, renouvelée pour trois ans en novembre 2012, aux mêmes conditions (subvention annuelle de CHF 75.- par enfant domicilié sur le territoire et inscrit au Passeport-Vacances), cours jusqu'en 2015. C'est une association à but non lucratif qui offre, durant les vacances scolaires d'automne et pour un prix modique, l'accès à un riche programme d'activités aux enfants de leur 3<sup>ème</sup> à leur 9<sup>ème</sup> année scolaire. 40 enfants de Lonay ont bénéficié de ce programme en octobre 2013, pour un montant de CHF 3'000.-.
- La Ludothèque Toujou est ouverte tous les mardis de 15h à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires au nouveau collège à Echandens. L'inscription est de CHF 10.- par enfant. Le matériel est en prêt durant 3 semaines aux tarifs suivants :
  - o CHF 1.- par jeu ;
  - o CHF 2.- pour les déguisements ;
  - o CHF 5.- pour la console wifi.

### **Eclairage public**

Depuis quelques années, la recherche systématique de l'efficacité énergétique et de la diminution de la pollution lumineuse lors de la rénovation de l'éclairage public se poursuit.

Dorénavant nous payons l'électricité effectivement consommée sur tout l'éclairage public suite à la pose des compteurs sur l'ensemble du réseau. Un contrat avec l'entreprise Duvoisin & Groux SA assure l'entretien et les dépannages du réseau. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour une durée minimale de 3 ans, renouvelable tacitement pour une nouvelle période de trois ans et ainsi de suite. Le prix initial à hauteur de CHF 11'510.- HT pour 376 points lumineux subit l'indexation du coût de la vie ainsi que les modifications de l'inventaire selon plan mis à jour. Le contrat d'entretien actuel

au 31 décembre 2013 comprend 401 points lumineux (398 en 2012), dont 119 en garantie (22 en 2012) et se monte à CHF 10'152.-. Le nombre d'interventions sur site est en constante diminution en raison du renouvellement progressif des installations.

Conformément au budget, les travaux de remplacement s'effectuent régulièrement, comme suit en 2013 :

- Panne des coupe-circuits au Collège des Pressoirs ;
- Av. de Morges, amélioration de trois passages piétons ;
- Vandalisme au Centre sportif de 2012 : les bornes endommagées ont été commandées, mais ne seront livrées qu'en 2014 ;
- Vandalisme au chemin de Vigny : les bornes endommagées ont été commandées, mais ne seront livrées qu'au début 2014. Elles figureront néanmoins aux comptes 2013 ;
- La modernisation du parc de lanternes du cœur du village a été finalisée.

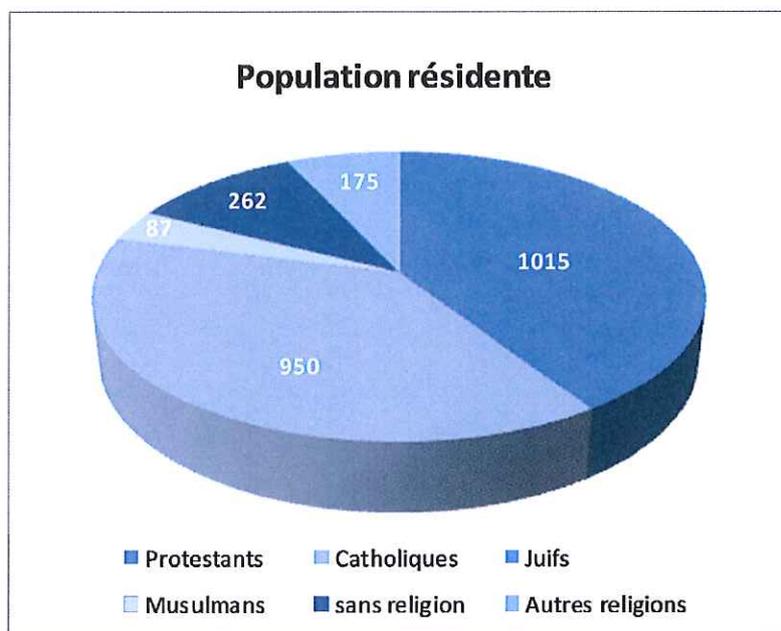
### *Eclairage de Noël*

En 2013, afin d'égayer le cœur du village durant les Fêtes, la Commune a fait poser une première série de décorations de Noël : l'église et la Maison de Commune se sont parées de lumières nocturnes du plus bel effet. Conçues pour être installée par le personnel communal, ces éclairages seront réinstallés chaque année et, en fonction des disponibilités budgétaires, les décorations de Fêtes seront progressivement enrichies.



### *Eglises & cultes*

En application de la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, une statistique annuelle est sortie par le bureau du Contrôle des habitants. Elle fait état au 31 décembre 2013 de :



### *Paroisse protestante*

La Paroisse dénommée Lonay-Préverenges-Vullierens (correspondant aux trois cures habitées de son périmètre) couvre les villages d'Aclens, Brembiens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

Les Assemblées de paroisse se sont tenues le 21 avril à Echandens et le 20 novembre à Aclens. Le 1<sup>er</sup> septembre, à l'issue d'un culte en plein air, les pasteures élues ont été installées, avant que toute la communauté ne participe à une "ballade découverte" qui donne aux 8 villages réunis l'occasion de découvrir les beautés et richesses historiques, ainsi que de faire connaissance et d'approprier les nouveaux contours de la paroisse.

Du côté des activités paroissiales, il convient de relever la soupe de carême, le 20 mars, le Festival de pâtes en faveur du Centre paroissial, le 28 septembre et la fête de Noël. Pour mémoire, le Temple de Lonay accueille les fidèles, tous les premiers mercredi du mois, à 19h15, pour la prière.

M. Pierre Margerat a terminé son temps de remplacement et a été remplacé par M. Hugo Baier. Le 1<sup>er</sup> juillet, Mme Ira Jaillat est sollicitée pour un 2<sup>ème</sup> mi-temps dans la paroisse en qualité de référante pour Denges. Mme Claudine Masson Neal, quant à elle, est élue référante à 50% pour Préverenges dès le 1<sup>er</sup> septembre. M. Nicolas Merminod rejoint l'équipe pour un stage paroissial d'une année.

### *Paroisse catholique*

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 communes en font partie et ses principaux lieux de cultes sont : l'Eglise de Morges, La Cure, les Chapelles de la Longeraie, de Préverenges, d'Apples ainsi que celle de Bière.

Les communes prennent en charge les frais de culte, l'entretien des lieux de cultes et les investissements du patrimoine de la paroisse. La charge financière de la chapelle de la Longeraie est reportée sur 4 ans au sein des communes (2009-2013).

Les prêtres de la Paroisse sont : Abbé Jean-Marc Brennenstuhl, curé modérateur qui coordonne la charge pastorale et Abbé Edgar Imer.

### *Centre paroissial*

Durant l'année, plusieurs entretiens ont eu lieu entre la Municipalité et le Comité du Centre paroissial pour discuter du financement de l'avenir de ce bâtiment. Un financement général et pérenne de cette structure, garantissant une participation sur le long terme de la Commune au financement des rénovations de ce bâtiment non communal, mais néanmoins très utile à la communauté, a été arrêté.

## **Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie**

**M. Frédéric Gabriel**

### ***Appréciation générale***

Le maintien du parc immobilier communal est resté une préoccupation constante durant l'année sous revue, avec la réalisation des travaux de maintenance nécessaires, tant sur les bâtiments communaux que sur les immeubles de rendement.

### ***Principaux dossiers traités***

2013 a été dédié notamment au suivi du démarrage au 1<sup>er</sup> janvier du nouveau concept de gestion des déchets régional. Les chantiers de la déchèterie, du cimetière, de la Maison de Commune et de l'ancien stand ont également occupés les services communaux.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

Une étude a été confiée en vue d'évaluer le potentiel de réorganisation des installations sportives de la zone du Parc. Ce projet sera ensuite étudié plus en détail dès 2014.

L'exploitant du Café du Mont-Blanc souhaitant effectuer des travaux de rafraîchissement dans la salle du restaurant, une étude sera conduite en vue d'une réalisation en 2014 si possible.

### ***Bâtiments***

Une analyse de performance énergétique des bâtiments communaux, commandée à l'entreprise Von Auw SA a permis de mettre en évidence un certain nombre de mesures d'améliorations, parfois très simples, qui permettront de réaliser de substantielles économies d'énergie. Ces différentes mesures seront finalisées en 2014.

### ***Maison de commune***

Le préavis n° 9 / 2013, voté par votre Conseil, le 25 juin 2013 a permis, dans les délais planifiés, de réaliser des travaux de réorganisation et de réaménagement des locaux de l'administration communale, à la Maison de Commune. En effet, notre administration communale reçoit à longueur d'année de nombreuses visites de citoyens qu'elle accueille tant bien que mal dans des locaux de réception exigus et peu pratiques. La réalisation des travaux permet à l'administration de gagner en efficacité et en visibilité pour les citoyens usagers, notamment grâce à la touche de modernité apportée et à la réorganisation des volumes qui permet d'avoir désormais un local de réception à l'écart et fermé, pour assurer plus de confidentialité.

Comme demandé par la Commission des Finances, le changement de la chaudière du bâtiment, arrivant en fin de vie et de sa citerne ne correspondant plus aux normes en vigueur, s'effectuera en 2014.

### ***Maison des Pressoirs***

La banque froide de l'office, au 1<sup>er</sup> étage vieillissant, il a été procédé à sa réhabilitation pour un montant de CHF 11'200.-, celle-ci n'étant plus aux normes.

### *Ancien Stand*

Les travaux de rénovation se sont poursuivis avec la pose d'une dalle et des travaux de peinture extérieure pour un montant de CHF 16'000.-. Des séparations intérieures ont également été réalisées pour un montant de CHF 4'600.- et seront proposées comme local de rangement aux sociétés locales de la Commune en 2014.

### *Centre sportif*

Parmi les objectifs de la présente législature, la Municipalité a annoncé vouloir procéder à la réorganisation des terrains de sports de la zone du Parc. Consciente que ce projet est très attendu et, afin de cerner au mieux les besoins des usagers et les possibilités qu'offre le périmètre, la Municipalité souhaite mener une réflexion de fond. Pour ce faire, elle s'est fait conseiller par un mandataire spécialisé. Ce mandataire s'est vu confier la réalisation d'une étude de faisabilité au sens des normes SIA. Cette étude comprend la collecte et l'analyse des besoins, l'analyse de la situation et la prise en compte des désirs du client. Partant de cet état des lieux, des scénarios ont été établis et chiffrés permettant à la Municipalité de faire un choix serein quant au cahier des charges du futur projet et de poursuivre celui-ci en choisissant le type de procédure le mieux adapté (concours, mandat d'études parallèle, choix direct d'un mandataire, etc.).

Dans ce contexte, toutes les sociétés locales concernées et les autres utilisateurs des installations sportives "en Faclay" ont été consultées et les besoins qu'ils ont relevés figureront dans le rapport final de l'étude mentionnée précédemment.

### Terrains de sport

Suite aux demandes formulées par le FC Lonay Sport, plusieurs séances se sont tenues dans le but de trouver des solutions pour améliorer la qualité des terrains. Après analyse, leur entretien sera partiellement confié à une entreprise en 2014.

### *Bâtiment de voirie*

Aucuns travaux n'ont été entrepris dans le bâtiment de la voirie en 2013, malgré la grande vétusté des locaux. L'aménagement d'un vestiaire avec douches pour le personnel de la voirie a été étudié et sera réalisé, partiellement par du personnel communal, en 2014. A terme, compte tenu du développement du village en général et du quartier de Carouge en particulier, un départ de la voirie de son emplacement actuel est envisagé, mais méritera une étude de faisabilité plus poussée.

### *Immeubles de rendement*

#### Chemin de la Poste 10

En juin, la chaudière et l'installation solaire de production d'eau chaude du complexe est tombé en panne et n'a pu être réparé. Dans l'urgence, des travaux de remplacement ont été commandés pour un montant de CHF 42'300.-.

Suite au constat fait que des véhicules ventouse occupaient le parking souterrain de la Poste et en raison de la forte demande en place de stationnement d'habitants du village, il a été décidé de modifier le régime de stationnement du Parking de la Poste : depuis le mois d'octobre, le 2<sup>ème</sup> étage est intégralement loué, alors que le 1<sup>er</sup> reste ouvert au public, mais la durée de stationnement a été limitée à trois heures, sauf la nuit.

#### Route de la Chérard 22

Les problèmes de peintures sous toiture constatés en 2011 ont trouvé un épilogue heureux : après 2 ans de procédures, l'entreprise qui avait effectué les travaux de peinture lors de la transformation du Vieux-Collège a reconnu partiellement la malfaçon. Elle a donc refait une partie de la peinture sous toiture du bâtiment, pour un montant de CHF 11'300.- (dont participation de CHF 2'500.- de la Commune à bien plaisir, correspondant à la location d'une nacelle).

## ***Bâtiments scolaires***

### Collège des Pressoirs

Par mesure de sécurité, les marches d'escaliers ont été refaites et recouvertes de revêtement antidérapant pour un montant de CHF 5'500.-.

### Collège des Combes

A la demande de la Direction de l'EPSP, il a été procédé à une modification du réseau informatique des écoles en installant des bornes wifi, permettant une plus grande souplesse d'utilisation des moyens pédagogiques modernes. Divers petits travaux de réfection de peinture ont également été effectués.

## ***Voirie***

Grâce au vote par le Conseil du préavis n° 10 / 2013, la Municipalité a acquis un petit tracteur de marque LS Tractor porte-outils, équipé d'une lame à neige et d'un épandeur à sel, pour renforcer le matériel engagé lors des épisodes neigeux ; malgré sa commande préventive en octobre, il n'a pu être livré pour la 1<sup>ère</sup> et unique neige de l'hiver. Plusieurs petites machines ont également été remplacées et un élévateur à fourche a été acquis.

## ***Domaines***

### *Vigne communale*

Sur la parcelle 642 "La Condémine", le cépage rouge (du Garanoir), planté en 2011 a donné sa première récolte. Le cépage blanc (du Chasselas), planté en 2012, devrait donner sa 1<sup>ère</sup> récolte en 2014. Le mandat pour la mise en place et l'entretien de cette parcelle, attribué à M. Jean-Charles Détraz, viticulteur, a été reconduit jusqu'à fin 2013, afin de lui laisser le temps de terminer la mise en place de la vigne communale.

Dans la perspective de cette 1<sup>ère</sup> vendange et afin d'habiller le vin de Commune qui en résultera, la Municipalité a souhaité développer une étiquette personnalisée. Sans avoir de fournisseur pressenti, le dessin de celle-ci a été confié à la population de Lonay, par l'intermédiaire d'un concours.

Celui-ci a été lancé à fin mars et ces modalités ont été publiées dans le Lon'Info d'avril. 21 projets ont été rendus dans les délais. Le Jury a examiné les projets, les jugeant selon les critères suivants :

- représentativité et identification de la commune (ce critère compte double),
- crédibilité en rapport à la promotion du vin (ce critère compte double),
- originalité du projet,
- originalité de la forme de l'étiquette et de la mise en valeur la bouteille,
- possibilité de décliner le projet sur différents supports de communication (étiquettes, affiches, prospectus, cartes de vœux, etc.),
- respect des directives concernant le projet.

Elle a pu décerner un 1<sup>er</sup> prix à M. Vincent Ducret pour son projet original et moderne. Ce projet a été ensuite adapté pour habiller les bouteilles du vin de Commune.

### *Parcelle n°1342*

En raison de la prochaine requalification de la route de Denges (RC 80) et des doutes émis par le Canton quant au besoin en places de stationnement sur le territoire communal, le projet de réalisation du parking à ciel ouvert, des aménagements routiers et de la place boisée prévus a été temporairement gelé.

### *Réserve naturelle du Bomelet*

Un groupe de bénévoles se charge des divers travaux d'entretien des étangs et de leurs abords, en relation avec l'évolution de la faune résidente. Ce groupe est également très actif en matière

d'information sur la vie du site, publiant régulièrement des articles dans le Lon'Info et organisant des visites guidées pour les écoles. En 2013, ce groupement s'est constitué en association : l'association Lonature.

### *Forêts communales*

Les excellentes relations entretenues avec M. André Rochat, garde forestier au groupement forestier d'Apples auquel appartient la Commune, garantissent la bonne gestion et la réalisation des travaux nécessaires à l'entretien régulier et à la conservation des forêts communales. Comme chaque année, une tournée d'inspection et de martelage des forêts communales a eu lieu en début d'année.

### *Cimetière*

Les travaux d'aménagement du cimetière réalisé entre le printemps et la fin de l'année, ont permis la création de 50 emplacements supplémentaires, la construction d'un columbarium et le réaménagement du Jardin du souvenir.

En suite de ces travaux, un plan des tombes, ainsi qu'une liste actualisée permettant le suivi logistique du cimetière (registre des piquets, futures désaffectations, etc.) ont été mis en place.

### *Déchèterie*

#### *Nouvelle déchèterie "En Chaumet"*

Le chantier, débuté en août 2012, s'est déroulé selon le planning et c'est sans surprises que les travaux se sont terminés à temps, en mai. L'inauguration et la mise en service des nouvelles installations s'est faite le 1<sup>er</sup> juin. Après une courte période d'adaptation des usagers, l'exploitation du site se fait à satisfaction de l'équipe de la voirie communale.

A la fin de l'été, au vu du succès des nouvelles installations, les Communes voisines de Bremblens et de Romanel-sur-Morges ont approché Lonay pour utiliser ces infrastructures, leur déchèterie intercommunale n'étant plus aux normes. Une Convention de collaboration leur a été proposée et sera signée dans les premiers mois de 2014.

#### *Ambassadeurs du tri*

Avec la mise en service des nouvelles installations au 1<sup>er</sup> juin et en raison de l'extension de l'offre ainsi offerte, la Municipalité a souhaité renforcer l'accueil, le samedi, à la déchèterie. Pour ce faire, elle a fait appel à 3 jeunes du village : Lionel Détraz, Briac Gaussen et Luca Ragonese, accompagné de l'apprenti agent d'exploitation communal, Florian Pasquier, qui œuvrent à tour de rôle comme Ambassadeur du tri en renseignant et aidant les citoyens à trier leurs déchets.

### *Gestion des déchets*

#### Introduction du système incitatif de gestion des déchets

Fin 2012, réflexions politiques et règlements étaient en place dans la grande majorité (95) des 101 Communes du périmètre (84 en taxe au sac et 11 en taxe au poids). Le 1<sup>er</sup> janvier 2013 marqua le début de la vague des sacs blancs. Le gris ne fut jamais de rigueur, le mélange des sacs noirs et blancs n'a pas eu lieu : la population vaudoise a immédiatement joué le jeu.

La fraude fut systématiquement contrôlée en automne où Valorsa a fait le tour de toutes les collectes pour vérification. 2 Communes se sont retrouvées avec plus de 5% de déchets non-conformes, quelques pratiques erronées ont pu être corrigées.

Lors de la mise en place de la taxation des déchets, les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives. Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population de la Commune a amélioré son geste de tri de 20%. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchèterie. Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10% la production de déchets en Suisse ; cet effet qui se retrouve

dans toutes les usines d'incinération suisses. Et troisièmement, les déchets des entreprises grandes et petites, du primaire ou du tertiaire ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchèteries.

La rétrocession financière du Concept Régional de taxe au sac s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus. Le décompte final est prévu sur mars 2014.

L'efficacité du système est démontrée, puisque GedeChablais et GedeRiviera ainsi que quelques Communes du Jorat et de Lavaux ont rejoint le Concept Régional de Taxe au Sac (176 communes et 76% de la population vaudoise au 1<sup>e</sup> janvier 2014). Une uniformisation qui simplifiera la gestion des déchets pour l'ensemble de la population.

#### Traitement des déchets

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, dont la nôtre, pour un bassin de population de presque 180'000 habitants. Ces communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Valorsa traite toutes les matières valorisables au centre de tri de Penthaz : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE et textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités ; Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Avec l'entrée en service de la nouvelle déchèterie, la Commune a souhaité rationaliser la gestion de ses prestataires de collecte en en réduisant le nombre. Au terme d'une procédure d'appel d'offre dans le cadre des marchés publics, c'est l'entreprise Goutte récupération SA à Lausanne et Echandens qui, avec l'offre économiquement la plus avantageuse, a remporté le marché et se charge désormais du contenu des bennes de notre déchèterie.

En raison de ce changement de prestataire, chacun ayant son propre mode de calcul et de mesure, les statistiques peuvent subir une rupture (par ex. : 1<sup>er</sup> prestataire facturant au tonnage et second au m<sup>3</sup>). Par ailleurs, suivant les volumes traités, des différences importantes peuvent intervenir d'une année sur l'autre, simplement en raison de la date de collecte, les ramassages ne se faisant non pas de manière périodique fixe, mais à la demande. De fait, la plupart des données chiffrées ne sont pas comparables avec les années précédentes et ne sont donc pas reproduites ici. Pour la Commune de Lonay, les principaux déchets traités se répartissent comme suit :

Type de déchets	Unité	Destination *	2013	2012	2011	2010
Encombrants incinérables	Tonne	Valorsa / Goutte	24.99	20.44	22,4	20.49
Verre	Tonne	Valorsa / Goutte	106.27	103.99	104.64	106.46
Ordures	Tonne	Valorsa	230.21	475.09	480.03	504.68

On relèvera que la forte diminution de tonnage des ordures ménagères attendue s'est effectivement produite, dans les proportions plus importantes qu'attendues, puisque la réduction observée est de 52%, contre 30% prévue. En contrepartie, les déchets triés, recyclés ou non, ont augmenté, sans surprise

## Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

### Appréciation générale

Le développement de notre commune, accompagné de son lot de réalisation immobilières reste réjouissant, malgré la mise œuvre des schémas directeurs cantonaux et régionaux qui limitent parfois quelque peu l'autonomie communale.

Les collaborations intercommunales en matière de transports publics, de police ou de service de défense incendie se poursuivent et se développent de manière satisfaisante compte tenu de leur relative complexités.

### Principaux dossiers traités

L'année écoulée a essentiellement été consacrée à la lutte contre le vandalisme et la criminalité, ainsi qu'aux actions menées pour y faire face, avec notamment le renforcement de la collaboration avec la Commune de Préverenges et le déploiement d'une entreprise privée pour des patrouilles nocturnes.

Evidemment le suivi des nombreux dossiers de police des constructions mérite d'être relevé, de même que la refonte du site internet communal.

### Dossiers ouverts et perspectives d'action

L'actualisation de notre plan général d'affectation, datant de 2001, mais qui dépend des travaux et réflexions en cours au niveau de la région reste un gros projet qui devrait être lancé en 2014.

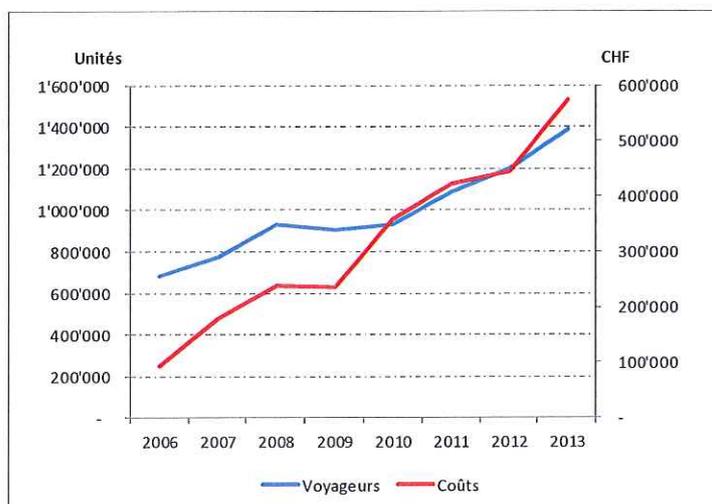
L'amélioration du confort des usagers des transports publics pourra être amélioré grâce à la réalisation des travaux votés dans le cadre du préavis n° 13 / 2013

### Transports publics

La Commune de Lonay a la chance de disposer d'une excellente desserte en transports publics, puisque, outre une halte CFF desservie à la cadence horaire, elle est parcourue par deux lignes de bus MBC, dont les véhicules s'arrêtent à 11 arrêts sur notre territoire. Si on tient compte du sens de circulation, on compte 17 haltes. De plus la ligne n°10.735 de Carpostal dessert aussi l'arrêt Lonay-Parc.

Depuis 2005, les prestations des TPM n'ont cessé d'évoluer vers une amélioration des dessertes sur les différentes lignes, ceci aussi bien en nombres de kilomètres parcourus qu'en voyageurs transportés. On constate que la ligne n°702 continue de rencontrer un vif succès, notamment grâce à son extension sur Bussigny et que la 705, avec le ramassage scolaire monte de plus en plus en puissance.

Le préavis n°13 / 2013 avait pour but de permettre la construction de trois nouveaux abris-bus (un quatrième a



Evolution des coûts et du nombre d'usagers des lignes N°702 et 705, sur la Commune de Lonay

été ajouté par amendement par votre Conseil), le remplacement des deux existants et l'aménagement des autres arrêts, afin d'améliorer substantiellement le confort des usagers des transports publics sur le territoire de la Commune de Lonay et ainsi encourager la mobilité douce. Ces travaux se dérouleront au printemps 2014.

## **Police**

Au vu des incivilités constatées dès le retour des beaux jours, la Municipalité a décidé de mettre en place des patrouilles de sécurité aux abords des bâtiments communaux et dans les quartiers d'habitation. Pour ce faire, elle a confié, dès le mois d'août, un mandat à la société Juggers Sécurité SA, dont les patrouilles canines parcourent les rues du village, tous les jeudis, vendredis et samedis soirs, en complément des patrouilles effectuées par la gendarmerie.

## **Criminalité**

Les statistiques 2013 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

<b>Loi / Infractions (article), y c. tentatives</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Total vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	5	7	5
Vol, y c. d'importance minimum (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	50	65	38
dont vol par effraction	26	45	22
Domages à la propriété sans vol (CP art. 144)	8	11	11
Domages à la propriété lors de vol	30	45	27
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	33	51	25
Loi sur les stupéfiants (L.Stup)	6	11	1

## **Commission de police**

La Commission, présidée par M. Yves Borremans, Municipal, et composée de Mme Irène Agassiz, Municipale et de M. Philippe Guillemin, Syndic. Ses principales missions consistent à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre. Elle s'est réunie à sept reprises en 2013, pour traiter 37 recours et prononcer un total de 52 ordonnances pénales (toutes formes confondues).

Suite à une réorganisation interne de l'administration communale, le traitement des sentences municipales a également été confié à la Commission de police. Ces sentences sont envoyées aux contrevenants, lorsque des propriétaires dénoncent les infractions auprès de la Municipalité, dans le cadre de parcelles mises à ban. En 2013, neuf sentences ont été prononcées (16 en 2012).

## **Chiens**

Au 31 décembre 2013, 117 chiens (123 en 2012) sont inscrits à la Commune de Lonay. Les chiens de races dites « potentiellement dangereuses » sont régulièrement contrôlés par le Canton. En cas de problème, les particuliers peuvent en référer au vétérinaire cantonal.

## **SDIS Morget**

Le SIS Morget est constitué de 29 communes de la région morgienne (Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château,

Vullierens et Yens) représentant une population de 50'000 habitants et forte de 380 sapeurs-pompiers volontaires. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendie, d'inondation, de dégât naturel, de petit cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers. Le SIS intervient également en désincarcération, accident avec blessé(s) incarcéré(s).

Le SIS est intervenu à 343 reprises en 2013. Ces interventions ont nécessité la participation de 2'939 sapeurs pour un total de 5'681 heures.

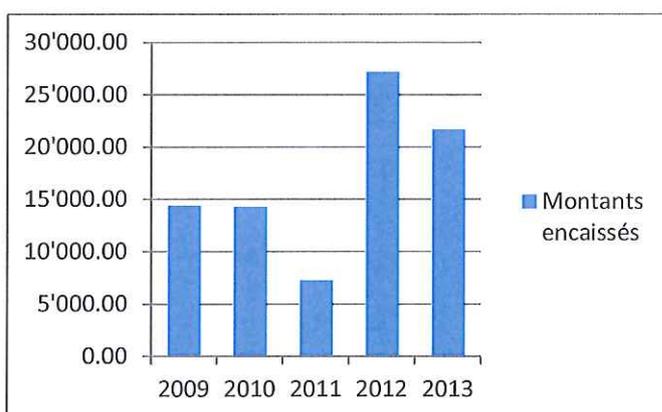
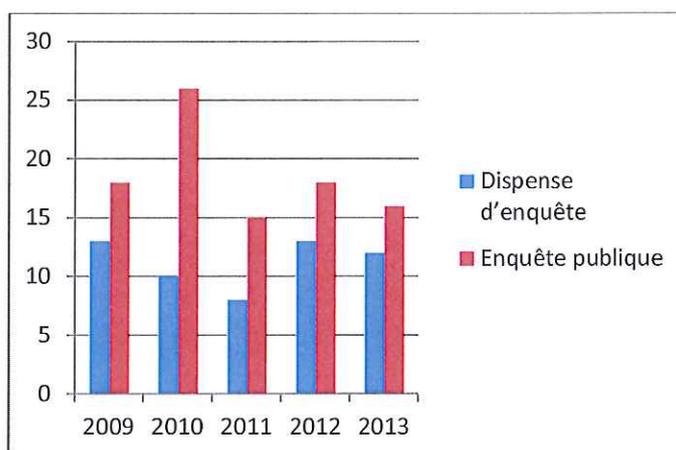
Pour tout complément d'information, le site internet [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch), est à disposition.

### **Police des constructions**

Dans le domaine de la construction, l'activité se caractérise par une sensible diminution des demandes de permis de construire. La Municipalité a traité 28 demandes dont 16 enquêtes publiques et 13 demandes de dispenses d'enquête publique. Au total, seulement 4 dossiers ont fait l'objet d'oppositions. La Commune a mis à l'enquête pour la 3<sup>ème</sup> fois un projet d'aménagement du Chemin des Vignes. Celui-ci a reçu 6 oppositions qui seront traitées en 2014.

#### *Demandes d'autorisations*

Année	Dispense d'enquête	Enquête publique
2009	13	18
2010	10	26
2011	8	15
2012	13	18
2013	12	16



Année	Montants encaissés
2009	14'434.65
2010	14'290.40
2011	7'268.80
2012	27'171.45
2013	21'651.40

Ces montants contiennent les permis de construire, d'habiter et les permis de fouilles.

## **Section V : Canalisations – Epuration – Routes et signalisation – PCI délégué**

**M. Jean-Charles Détraz**

### ***Appréciation générale***

L'entretien du réseau et le développement des différents projets de réaménagement routiers, afin de moderniser et sécuriser notre réseau communal, ont été une préoccupation constante durant l'année sous revue, malgré les importantes oppositions rencontrées chez certains riverains.

### ***Principaux dossiers traités***

2013 a été essentiellement consacré à la réalisation des travaux de réfection de la route d'Echandens, ainsi qu'au démarrage du chantier Abbesses-Montaux, de même qu'à la poursuite des études pour d'autres tronçons routiers communaux, voire cantonaux (RC 80, route de Denges). Sur d'autres projets enfin, les discussions avec les riverains en vue d'éviter des oppositions lors de la sécurisation de certains chemins, se sont activement poursuivies.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

La mise en séparatif du réseau de canalisations EC/EU se poursuit en 2014, avec le chantier du secteur Abbesses-Montaux qui durera encore quelques années.

La signature d'une nouvelle concession pour la distribution d'eau de boisson, avec la Ville de Lausanne, prévue initialement courant 2013, a dû être reportée *sine die*, suite à la modification au 1<sup>er</sup> juillet de la Loi cantonale sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964, rendant le texte proposé caduc. Des démarches sont en cours en vue d'établir dans les meilleurs délais un nouveau projet de concession à soumettre au Conseil communal pour ratification.

### ***Canalisations - épuration***

#### ***Entreprise de correction fluviale « La Maraîchère »***

Les travaux de réalisation du bassin de rétention ont été réalisés en 2012. Toutefois, à l'usage, certaines améliorations ont été imaginées et commandées cette année. Elles seront réalisées au printemps 2014.

La subvention fédérale pour cette réalisation ayant été accordée, il sera possible de boucler les comptes de l'ECF durant 2014.

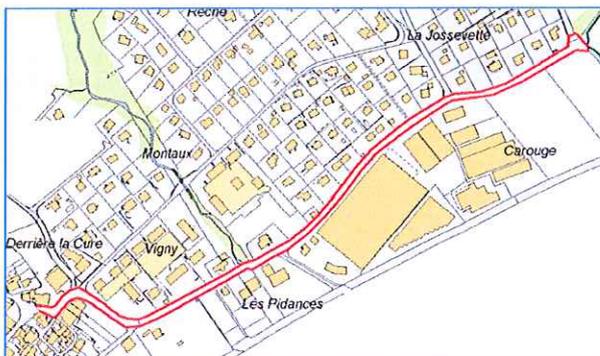
#### ***Inondations du 10 novembre 2012 de la Maraîchère***

Le 10 novembre 2012, de fortes pluies ont généré une inondation, causant d'importants dégâts, suite à la rupture du voûtage à proximité de l'autoroute. Ce dossier a été géré et clôturé courant 2013, grâce à l'intervention rapide des compagnies d'assurances, limitant fortement les frais à la charge de la Commune.

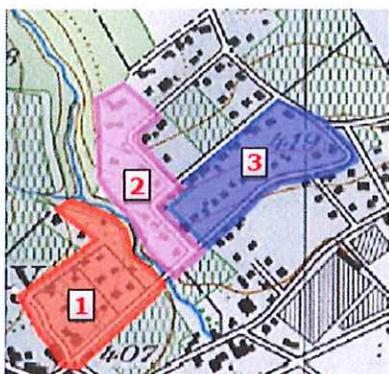
## Routes

### Route d'Echandens

Dès le mois d'avril 2013, le chantier de la Route d'Echandens a démarré. En plus de la réfection de la chaussée, des aménagements routiers importants ont été mis en place, tel que des zones d'évitement afin de ralentir la circulation ainsi qu'un giratoire entre le chemin de sous les Abbesses, le chemin de la Goumoënche et la route d'Echandens. Sur le tronçon des travaux, une vingtaine de place de stationnement ont été créées. Elles sont gérées par un régime de 11 heures. Les travaux ont durés environ 6 mois et se sont terminés fin 2013, à la grande satisfaction de la Municipalité.



### Quartier Abbesses-Montaux



Etape 1 : sera terminée fin juin 2014

Etape 2 : sera terminée pour fin 2014

Etape 3 : sera terminée pour fin 2015

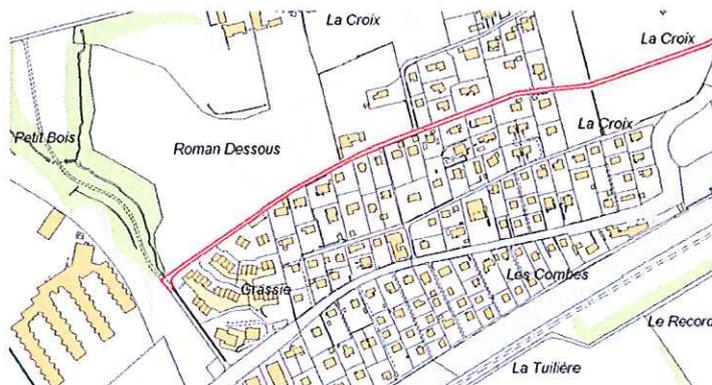
Après plusieurs années de procédures, le chantier de mise en séparatif du quartier Abbesses Montaux, ainsi que les aménagements routiers divers et la réhabilitation des collecteurs, a démarré le 17 septembre 2013. Les travaux suivent leur cours et devraient durer jusqu'en 2016.

Le préavis municipal N° 8/2013 a été accepté par le conseil communal en date du 25 juin 2013. Un montant de CHF 4'800'000.- a été octroyé afin de réaliser cet important chantier.

Des informations sont diffusées régulièrement aux piliers publics et sur le site Internet de la Commune.

### Chemin des Vignes

Du 11 octobre au 11 novembre 2013, la Commune a mis à l'enquête pour la 3<sup>ème</sup> fois le projet d'aménagement routier du chemin des Vignes. Celui-ci, bien plus « allégé » que les 2 derniers projets, intègre uniquement la réfection de la chaussée, la création d'un trottoir, la mise en place de chicane et de lampadaires. Le projet a reçu 5 oppositions qui seront traitées dans le courant de l'année 2014. La Municipalité espère vivement que des accords pourront être trouvés avec les opposants afin que ce projet se concrétise dans les années à venir. Ces travaux permettront aux habitants de l'ouest de la Commune de se déplacer sur ce chemin en toute sécurité.



### *Bornes hydrantes*

Le programme de révision et du contrôle des bornes hydrantes s'est poursuivi en 2013 ; toutes les bornes hydrantes ont ainsi pu être révisées et contrôlées. En 2014 ou 2015, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle concession pour l'alimentation en eau de boisson de la Commune de Lonay, l'ensemble des bornes sera transféré à **eauservice**. Le transfert de propriété des bornes hydrantes à la commune de Lausanne permettra donc une économie annuelle de l'ordre de CHF 5'400.- pour la commune de Lonay.

Ce transfert de propriété simplifiera également la maintenance du parc, puisqu'**eauservice** pourra dorénavant intervenir directement sur les bornes, à ses frais, plutôt que de devoir commander les travaux à notre commune. En outre, si la cession des bornes existantes se fait à titre gratuit, le concessionnaire (la ville de Lausanne) s'engage, dans la mesure nécessaire, à compléter ce parc à ses frais pour l'avenir.

### **Protection civile District Morges**

#### *Rapport d'activité 2013 (extraits)*

Suite à sa réorganisation, l'ORPC Région Morges a changé de nom et d'identité visuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour devenir dorénavant l'ORPC District de Morges.



En 2013, les éléments suivants ont marqué l'office :

- La domiciliation de la cp AA3 à Lonay, base depuis laquelle elle est intervenue en appui lors de divers travaux de constructions de petits ouvrages ;
- L'accueil et l'assistance de personnes auprès des EMS, dans 6 établissements du district ;
- La collaboration du personnel sanitaire lors des 3 journées de dons du sang, avec la section des Samaritains de Morges ;
- Le contrôle périodique des abris, limités à 9 grands abris privés totalisant 550 places protégées.

Selon les directives du Service de la Sécurité Civile et Militaire du Canton de Vaud et les besoins spécifiques liés à notre bataillon régional, les objectifs suivants ont été retenus pour 2013 :

- Connaître le nouveau secteur d'engagement ;
- Consolider la nouvelle structure du bataillon ;
- Consolider la collaboration avec les partenaires.

L'ensemble de ces objectifs ont été atteints en 2013.

L'ensemble des unités du bataillon ont fait service en 2013, ce qui représente 1'203 participants, totalisant 2'448 jours de service. L'effectif du bataillon au 31.12.2013 est de 680 incorporés.

Pour tout complément d'information, le site internet <http://pci-district-morges.ch/>, est à disposition.

# Préavis

## **Préavis bouclés**

Aucun préavis bouclé durant l'année sous revue.

## **Préavis en cours**

- Préavis N° 12/2010 – Les Condémines - vignes communales : Demande d'un crédit de CHF 50'000.-
- Préavis N° 03/2011 – Demande de crédit d'étude de CHF 70'000.-pour l'aménagement. de la Parcelle 1342 au sud du bâtiment de la Poste
- Préavis N° 08/2011 – Entreprise de correction fluviale (ECF) La Maraîchère - demande d'un crédit de CHF 350'000.-pour la réalisation d'un ouvrage de de protection contre les crues - 1<sup>ère</sup> étape d'aménagement
- Préavis N° 10/2011 – Demande d'autorisation pour la vente de la parcelle n°952 à la société Le Parc SA et addenda au plan de quartier de la Gracieuse
- Préavis N° 01/2012 – Demande de crédit de CHF 1'570'000.- pour la construction d'une déchèterie
- Préavis N° 02/2012 – Demande d'un crédit d'étude de CHF 170'000.- pour le mandat d'ingénieur pour mise en réseau séparatif des quartiers Abbesses Montaux, réfection des chaussées - Etape I
- Préavis N° 06/2012 – Demande de crédit de CHF 590'000.00 pour le cimetière :  
- Aménagement d'un espace pour sépultures  
- Création d'un columbarium
- Préavis N° 01/2013 – Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.-pour le mandat de l'urbaniste pour l'élaboration du plan de quartier de la Gracieuse Sud
- Préavis N° 02/2013 – Demande de crédit de CHF 1'020'000.- pour les aménagements routiers et la réfection de la route d'Echandens
- Préavis N° 08/2013 – Demande de crédit de CHF 4'800'000.- TTC pour la réalisation de travaux routiers et mise en séparatif "Ch. des Abbesses - Ch. de Montaux"
- Préavis N° 09/2013 – Maison de Commune - Demande de crédit de CHF 130'000.- TTC pour :  
- la réalisation des travaux de réorganisation et de réaménagement des locaux de l'administration communale  
- le changement de l'installation de chauffage
- Préavis N° 07/2013 – Projet de Centre Aquatique Région Morges - Demande d'un crédit global de CHF 31'086.- TTC pour :  
- l'acquisition d'actions au capital de la future société anonyme  
- le financement des études nécessaires à la finalisation du projet
- Préavis N° 10/2013 – Demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule porte-outils avec équipements
- Préavis N° 13/2013 – Demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour l'aménagement des arrêts de bus situés sur le territoire communal, dont la construction de cinq abris-bus

## Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter cette année, son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail que nous avons pu accomplir ensemble en 2013.

## Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis No 5 / 2014, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2013,

vu le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

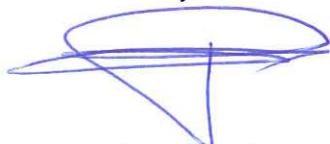
### décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2013 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 mai 2014 pour être soumis au Conseil Communal.

### Au nom de la Municipalité

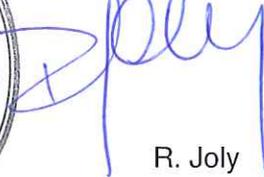
Le syndic :



P. Guillemin



Le secrétaire :



R. Joly

Lonay, le 28 avril 2014/rj

## Lexique des abréviations

<b>ACI</b>	Administration Cantonale des Impôts
<b>AdCV</b>	Association des communes vaudoises
<b>AJEMA</b>	Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Morges-Aubonne
<b>AMF</b>	Accueillante en milieu familial
<b>APE</b>	Association de parents d'élèves
<b>ARAE</b>	Association vaudoise pour l'accueil de l'enfance
<b>ARASMAC</b>	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
<b>ARCAM</b>	Association régionale Cossonay - Aubonne - Morges
<b>ASV</b>	Aide sociale vaudoise
<b>AVASAD</b>	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
<b>CCL</b>	Commission culturelle de Lonay
<b>CDAP</b>	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
<b>CODIR</b>	Comité Directeur
<b>Copil</b>	Comité de pilotage
<b>DINF</b>	Département des infrastructures
<b>DPS</b>	Détachement Premier Secours
<b>EC/EU</b>	Eaux claires / Eaux usées
<b>ECA</b>	Etablissement cantonal d'assurances
<b>ECF</b>	Entreprise de correction fluviale
<b>EPSP</b>	Etablissement primaire et secondaire de Préverenges
<b>ERM</b>	Epuration des eaux usées de la région morgienne
<b>ETP</b>	Equivalent plein temps
<b>GROPIL</b>	Groupe de pilotage de l'association Région Morges
<b>GT Région-Morges</b>	Groupe de Travail de Région Morges
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>LATC</b>	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>OFROU</b>	Office Fédéral des routes
<b>OMSV</b>	Office médico-social vaudois
<b>OPAM</b>	Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs
<b>OPB</b>	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
<b>PALM</b>	Plan Agglomération Lausanne-Morges
<b>PCi</b>	Protection civile
<b>PGA</b>	Plan Général d'Affectation
<b>PGEE</b>	Plan Général d'Evacuation des Eaux
<b>RM</b>	Région-Morges (anciennement SDRM)
<b>RPGA</b>	Règlement du Plan Général d'Affectation
<b>THV</b>	Transport Handicap Vaud
<b>TPM</b>	Transports publics de Morges et environs
<b>UAPE</b>	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
<b>UCV</b>	Union de communes vaudoises